

DOKUMENTATION · ANALYSE · DIFFUSION

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

Potentiel de rénovation et d'agrandissement des grandes centrales hydroélectriques (Po. 23.3006)

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse Institut für Politikwissenschaft Universität Bern Fabrikstrasse 8 CH-3012 Bern www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2025. Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Potentiel de rénovation et d'agrandissement des grandes centrales hydroélectriques (Po. 23.3006), 2023. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 05.04.2025.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	•
Infrastruktur und Lebensraum	
Energie	
Wasserkraft	•

Abkürzungsverzeichnis

UREK-NR Kommission für Umwelt, Raumplanung und Energie des Nationalrates

CEATE-CN

Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national

Allgemeine Chronik

Infrastruktur und Lebensraum

Energie

Wasserkraft

Avec comme objectif de renforcer la production d'énergie renouvelable et de sécuriser l'approvisionnement électrique helvétique, la Commission de l'aménagement du territoire, de l'environnement et de l'énergie du Conseil national (CEATE-CN) a déposé un postulat pour étudier le **potentiel de rénovation et d'agrandissement des grandes centrales hydroélectriques**. Le Conseil fédéral est chargé, en collaboration avec les services spécialisés des cantons concernés et les exploitants des centrales hydroélectriques, d'évaluer le potentiel de tous les types de rénovation ou agrandissement, comme la rehausse du niveau de retenue, l'agrandissement des galeries, le relèvement des barrages, ou les nouveaux équipements.

Le Conseil fédéral a préconisé l'adoption du **postulat**. Lors de la session de printemps 2023, le postulat a été **adopté tacitement** par la chambre du peuple. ¹

DATUM: 15.03.2023 GUILLAUME ZUMOFEN

POSTULAT

1) BO CN, 2023, p.518; Communiqué de presse CEATE-CN du 26.1.23